

## TRADUCTION

### **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL TENUE EN LA VILLE DE MONTRÉAL LE TRENTE ET UN AOÛT DEUX MILLE ONZE**

---

<<Bâtiment Frederick Banting – Résiliation de bail

---

ATTENDU QUE le 26 novembre 2008, conformément à la résolution E-08-11-26-5, la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a convenu de signer un bail avec la Ville de Montréal pour la location de l'immeuble Frederick Banting pour une période de vingt-ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009;

ATTENDU QUE le 6 juin 2011, la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Line Beauchamp, a demandé, sous certaines modalités et conditions, que la CSEM transfère deux de ses propriétés excédentaires, notamment Frederick Banting et l'ancien bâtiment McLearn, à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île en vue de combler les besoins d'espace de cette dernière;

ATTENDU QUE le 20 juin 2011, suite à la résolution 11-06-15-14.5, la CSEM a accepté, à certaines conditions, la proposition de la Ministre Line Beauchamp relative au transfert de deux propriétés excédentaires et, plus particulièrement, que la CSEM soit dégagée de n'importe quelle et toutes obligations découlant de la résiliation de la location du bâtiment Frederick Banting à la Ville de Montréal;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal a accepté de résilier l'entente de bail, à la condition que les deux parties soient relevées de leurs obligations respectives relatives au bail;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FRANK DI CESARE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission annule le bail signé avec la Ville de Montréal pour la location du bâtiment Frederick Banting, conformément à la résolution E08-11-26-5, le tout tel qu'exposé à la proposition d'entente de résiliation de bail soumise à la réunion.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la présidente ou la vice-présidente de la Commission et le directeur général ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer l'entente de proposition de résiliation de bail au nom de la Commission.

VOTE: 6-0-0 (M. D. Spiridigliozzi absent)

Résolution E11-08-31-6>>

JE CERTIFIE QUE ce qui précède est un extrait véritable et exact du procès-verbal d'une réunion du comité exécutif de la COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL tenue le 31 août 2011.

(Signée)  
(Mme) Joanne Bisbikos  
Secrétaire générale

JE CERTIFIE QUE ce qui précède est une traduction de l'extrait du procès-verbal ci-dessus mentionné.

(Mme) Joanne Bisbikos  
Secrétaire générale

Le 8 septembre 2011